

DISCOURS DU PRESIDENT

De Rolf Dörig, président de l'Association suisse d'assurances ASA
Événement « **Journée des assureurs** » 2022
Date 24 juin 2022
Lieu Lucerne

Discours de bienvenue

Seul le texte prononcé fait foi.

Mesdames et Messieurs les délégués des compagnies membres de l'ASA,
Mesdames et Messieurs nos invités des mondes politique, économique et scientifique ainsi que de l'administration,
Mesdames et Messieurs les journalistes,

La diversité est une caractéristique de la Suisse. La Poste suisse a émis en mars dernier une série de 26 timbres cantonaux sur ce sujet. Étonnamment, celui de Lucerne ne représente ni le lac, ni le KKL, ni le pont de la Chapelle. On ne voit que les armoiries de Lucerne entourées d'une ronde de lettres formant le mot « rüdig » (terme emphatique). Le conseiller d'État lucernois, Paul Winiker fait la promotion du timbre en ces termes : « *Le canton de Lucerne, temple de la formation et de la culture, est tout simplement 'très' beau. Il compte une cinquième saison, le carnaval de Lucerne. [...] Venez nous rendre visite dans notre beau canton.* » C'est avec plaisir que nous répondons à cette invitation aujourd'hui ! Même sans carnaval.

Je vous souhaite la bienvenue à cette « Journée des assureurs » et vous remercie de l'intérêt que vous nous portez. Nous sommes ravis de passer cette journée avec vous. Nous avons choisi la *durabilité financière* comme sujet de fond. Elle est essentielle si nous voulons comprendre la durabilité dans toute son ampleur.

Nous ne laissons pas seulement une empreinte écologique et sociale aux générations futures, mais aussi une empreinte *financière*. Nous sommes donc particulièrement heureux que le conseiller fédéral Ueli Maurer et le professeur Christoph Schaltegger nous fassent l'honneur de leur présence, ici à Lucerne. Ce sont des experts en finances publiques et, en conséquence, des spécialistes d'une vision à long terme. Le conseiller fédéral Ueli Maurer assume l'entière responsabilité de nos finances publiques. Il nous parlera notamment de la stratégie de durabilité qu'il poursuit pour la place financière suisse. Christoph Schaltegger abordera l'importance de la dette dans le contexte du débat sur la durabilité. Pour tous les deux, la durabilité financière n'a rien de théorique. Elle

est nécessaire pour des finances publiques saines – et ces dernières sont, à leur tour, une condition incontournable de la durabilité écologique et sociale.

Aujourd'hui, je n'entends toutefois pas parler uniquement de durabilité, mais aussi de *sécurité* et de *liberté*.

Sécurité

Je commencerai par la sécurité, en faisant la distinction entre sécurité financière et physique, sécurité de l'approvisionnement et sécurité juridique.

Ces dernières années, la sécurité n'a pas toujours figuré en première ligne de la liste des priorités politiques, économiques et sociales. Avec le coronavirus et la guerre en Ukraine, la donne a brusquement changé. Il devient évident que sans sécurité, il n'y a ni stabilité, ni prospérité, ni liberté. Et il n'est plus non plus possible de prévoir quoi que ce soit dans la vie. Il est également vrai que la sécurité n'est pas gratuite. Elle a son prix. Raison pour laquelle les investissements dans la sécurité ne sont pas toujours très populaires. L'armée et la défense militaire coûtent cher. La constitution de stocks de provisions et la production locale sont également coûteuses. Mais la sécurité de l'approvisionnement est un bien précieux. Elle réduit les dépendances et prévient les dommages. Il est dans la nature humaine de ne considérer les choses sous cet angle que lorsque le danger est à notre porte. La sécurité juridique aussi ne saurait jamais être trop surestimée. Un système juridique stable et fonctionnel est indispensable à la sécurité et à la stabilité.

La sécurité ne constitue pas seulement la première mission de l'État, elle relève aussi de la compétence-clé du secteur de l'assurance. Il s'agit ici avant tout de sécurité financière. Nous assurons les arrières des entreprises et des particuliers par la prise en charge de leurs risques. Nous leur permettons ainsi de planifier leurs activités en toute sécurité et de s'organiser comme bon leur semble. Nous protégeons les assurés des conséquences de dommages éventuels. Ceci a donc un coût, lequel est exprimé sous forme de primes. Tel est le mode de fonctionnement de l'assurance.

Au regard de la mission qu'il assume, le secteur de l'assurance est un pilier important de l'économie suisse. Il relève de ces secteurs qui soutiennent le développement de l'économie et de la société. Les économies s'épanouissent lorsque les entreprises et les individus peuvent s'appuyer sur un secteur de l'assurance fort. Il existe un lien évident entre des économies prospères et un secteur de l'assurance solide et innovant sur le marché domestique. Il ressort d'une récente étude de chercheurs de l'université de Lucerne qu'une catastrophe naturelle entraîne en moyenne une baisse du produit intérieur brut de 0,6 à 1 pour cent à court terme et du double au triple à long terme. En revanche, si ces dommages sont assurés, aucun effet négatif sur le PIB n'est mesurable. Des résultats similaires sont observables en cas de distinction entre les pays présentant un faible taux de pénétration de l'assurance et ceux présentant un taux élevé : ces derniers subissent alors un effondrement économique de moindre ampleur.

Dans son ensemble, le secteur financier réalise 10 pour cent de la performance économique du pays. Avec leur productivité supérieure à la moyenne, les assureurs en représentent environ la moitié. Et comme les assurances et les banques génèrent également des activités économiques en dehors du secteur financier, leur création de valeur en Suisse s'élève à quelque 100 milliards de francs par an. Cela signifie qu'un franc sur sept de la création de valeur est engendré par l'activité des assureurs et des banquiers. L'importance du rôle joué par le secteur financier transparaît également sur le marché du travail. En incluant l'ensemble des entreprises indirectement impliquées, la place financière pourvoie 430 000 emplois à plein temps. En Suisse, un emploi sur dix est lié à l'activité du secteur financier. Ces chiffres reflètent notre succès. Ils nous responsabilisent également. Le secteur de l'assurance ne veut pas se satisfaire uniquement de son succès économique. Il entend aussi assumer une responsabilité macroéconomique et contribuer à résoudre les problématiques sociétales.

L'assurance des *risques majeurs* et la *prévoyance vieillesse* sont deux exemples récents en la matière.

Les risques majeurs comme les cyberattaques ou les pénuries d'électricité ne sauraient être assurés par le seul secteur privé. Ce type de risques ne permet aucune diversification ni réassurance. Et leurs primes atteindraient des niveaux inabordables. Le principe de l'assurance en vertu duquel les primes du plus grand nombre couvrent les sinistres de quelques-uns est ici mis à mal.

Il existe une voie prometteuse pour repousser les limites de l'assurabilité. La Confédération et le secteur des assurances pourraient à l'avenir se partager la tâche et mettre en place un partenariat pour couvrir les risques majeurs de manière préventive. Dans un tel partenariat public-privé, la Confédération assumerait une grande partie du risque financier en qualité de réassureur. Le secteur de l'assurance mettrait à disposition son expertise, ses infrastructures et ses relations clientèle. Il veillerait à ce que l'assurance soit gérée efficacement et à moindre coût. Au lieu d'une limitation des dommages ad hoc et a posteriori, une telle solution apporterait prévisibilité, transparence et sécurité juridique. Elle serait comparable à celle du *Pool pour les dommages naturels*, un véritable modèle de réussite. Ce dernier fonctionne depuis des décennies et permet d'alléger la charge financière qui pèse sur les pouvoirs publics.

Nous continuons de croire à la responsabilité individuelle et à l'initiative privée. Elles sont également inscrites dans la Constitution fédérale. L'État ne peut pas tout assumer à lui tout seul. Il n'est pas non plus le meilleur assureur, simplement parce qu'il semble avoir des moyens financiers illimités. C'est pourquoi nous continuons de rechercher des solutions partenariales pour l'assurance des risques majeurs.

Il est également question de sécurité en prévoyance vieillesse. Par le biais du deuxième pilier, nous, assureurs privés, voyons notre responsabilité directement engagée. La responsabilité, c'est aussi participer à la réflexion, à la discussion et à la définition d'une solution. Un véritable travail associatif, en fait. Jusqu'à il y a dix jours, je

pensais que la réforme de la prévoyance professionnelle, avec la réduction nécessaire du taux de conversion, en était dans sa dernière ligne droite au Parlement. À la suite de la discussion qui s'est tenue mercredi de la semaine dernière au sein du Conseil des États et du renvoi surprise du texte en commission, le processus parlementaire se prolonge encore. Nous devons en prendre acte, bon gré, mal gré. En dépit de ce report contrariant, nous sommes confiants dans le fait qu'il n'y aura pas d'amalgame du deuxième pilier avec des éléments du premier pilier. Notre système des trois piliers assure la diversité en prévoyance vieillesse. C'est une caractéristique de la durabilité et un signe de force. L'interaction entre les trois piliers, totalement indépendants les uns des autres, est un véritable exemple de réussite. Nous devrions le suivre. Il s'agit aussi de davantage le mettre en avant. Car, d'après les sondages, le niveau de connaissances, notamment en ce qui concerne le deuxième pilier, est étonnamment bas. De gros efforts s'imposent dans ce domaine.

La votation sur le référendum relatif à la stabilisation de l'AVS est imminente. Les deux projets prônent l'harmonisation de l'âge de la retraite, encouragent la flexibilité du départ à la retraite et limitent le relèvement de la TVA à 0,4 pour cent. Je suis convaincu que les électrices et les électeurs ont une vision d'ensemble. Ils ne se laisseront pas guider dans leur prise de décision uniquement par leurs propres intérêts, mais aussi par le souci de l'avenir du système de prévoyance en tant que tout. Celui-ci ne saurait reposer sur des dettes et des promesses qui ne peuvent pas être financées.

Durabilité

Nous en arrivons ainsi à la durabilité. Au fond, la durabilité signifie ne pas vivre au détriment des générations futures. Idéalement, elle comporte trois dimensions :

- Premièrement, la dimension *écologique*. Les mots-clés sont le climat et le CO₂. C'est ce dont nous entendons le plus parler, parce que c'est là où le débat est le plus véhément.
- Deuxièmement, la dimension *sociale*. C'est le tremplin idéal pour ceux qui veulent changer le système sans avoir de vision d'ensemble. Pour eux, la durabilité est uniquement une question de devoir moral, de directives et d'ordres. Nous nous inscrivons en faux par rapport à cette vision des choses et défendons une position fondamentalement différente. L'économie de marché et la durabilité ne se contredisent pas. Elles se soutiennent mutuellement.
- La troisième dimension de la durabilité est *financière*. Elle est peu souvent évoquée et n'est pas non plus un sujet très intéressant pour les politiques. Dépenser rend plus heureux que ne pas dépenser. Mais nous devrions tous avoir bien conscience d'une chose : sans durabilité financière, il n'y a pas de durabilité écologique ni de durabilité sociale.

C'est également l'avis du comité organisateur de la fête de la ville de Lucerne, qui débute ce vendredi soir. Jusqu'à présent, cet événement s'est surtout fait remarquer dans les médias par la controverse sur la question de savoir s'il est possible de payer uniquement par voie électronique ou également en espèces lors de la fête. Or, la fête s'est également dotée d'un concept de durabilité. Et ce, dans les trois dimensions de la durabilité écologique, financière et sociale. Cela mérite d'être reconnu.

Ces trois dimensions de la durabilité s'appliquent à l'assurance :

- La prévention et l'assurance des risques naturels ainsi que la prise en charge des risques environnementaux supposent de tenir compte de la durabilité écologique et d'intégrer celle-ci dans le prix.
- Comme employeurs, nous sommes co-responsables de la durabilité sociale dans l'ensemble du processus de réalisation. Parallèlement, nous veillons à améliorer en permanence notre attractivité en cette qualité. En la matière, les mots clés sont la protection de l'environnement au sein de l'entreprise, l'offre de modèles de temps de travail flexibles, la proportion de femmes, la structure d'âge et la promotion de la relève. Des domaines dans lesquels nous sommes actuellement déjà en bonne voie. Un quart des employés travaillent à temps partiel, la part des femmes s'élève à près de 45 pour cent, celle des apprentis à 4 pour cent.
- Si nous plaçons la durabilité financière au premier plan, ce n'est pas seulement en qualité d'investisseurs institutionnels de poids. Les affaires d'assurances s'inscrivent par nature sur le long terme.

La durabilité dans ses trois dimensions est donc inscrite dans notre ADN. Son ancrage dans l'économie et la société fait partie de la stratégie de notre association.

Avec son rapport annuel sur la durabilité, l'ASA, et donc le secteur suisse de l'assurance, rend compte de ses progrès dans le domaine de la durabilité. Ceci, en toute transparence, dans le détail et de manière homogène au fil des ans afin de permettre la comparaison d'une année sur l'autre. J'aimerais mettre en avant certains enseignements du rapport actuel.

- Du fait de leur prise en charge des risques financiers des entreprises, les assureurs disposent d'un puissant levier pour poser les jalons de la durabilité. Le rapport rend également compte des progrès réalisés dans ce domaine. Les critères d'exclusion appliqués lors de la prise de risques sont d'ailleurs particulièrement intéressants. L'évaluation de l'évolution des risques et celle des risques de réputation pendant toute la durée contractuelle est également abordée.

- Par le biais de nos placements, nous pouvons aussi exercer une influence sur la durabilité financière dans le cycle économique. Selon le rapport, 80 pour cent des placements des assureurs suisses obéissaient l'année dernière à des critères de durabilité.
- Par ailleurs, le rapport contient des informations sur la durabilité de nos propres processus de réalisation, sur l'écobilan des compagnies, tous sites confondus, et sur l'empreinte carbone par poste à plein temps. Celle-ci a encore diminué de 2 pour cent par rapport à l'année précédente. Nous entendons bien maintenir cette valeur une fois passée la crise du coronavirus.
- Enfin et surtout : les intempéries estivales de 2021 ont provoqué en Suisse des dommages assurés de plus de 2 milliards de francs. Grâce à l'efficacité du Pool pour les dommages naturels, les dommages financiers pour l'économie nationale sont restés limités. Plus de 90 pour cent des dégâts étaient assurés. Les finances publiques ont aussi été préservées. Ce seul événement met clairement en évidence l'importance économique des assurances dans le contexte des risques environnementaux et climatiques.

Le rapport sur la durabilité est publié sur l'initiative même de la branche. Il est dans notre propre intérêt de continuer à accroître la durabilité de nos affaires. Cet intérêt individuel constitue une motivation idéale pour un passage à l'acte responsable. À l'inverse, trop de réglementations, d'obligations et d'interdictions ternissent l'intérêt de la durabilité. Permettez-moi ici deux brèves parenthèses :

- Premièrement, il ne faut pas croire que tout ce qui est estampillé durable l'est effectivement. Il suffit de penser aux contradictions dans l'approvisionnement énergétique, les transports ou le secteur du bâtiment. L'idéologie est mauvaise conseillère. Réfléchir, approfondir la réflexion, discuter, trouver des solutions ensemble, c'est aussi cela la durabilité.
- Deuxièmement, notre objectif premier n'est pas de sauver le monde. Il nous faut avant tout travailler de manière rentable et dans l'intérêt de nos clientes et clients. C'est la seule manière d'être en mesure de verser des dividendes à nos actionnaires, des salaires à nos collaborateurs, des impôts à l'État et de remplir notre mission. Sans bénéfice, il n'y a rien à distribuer et il n'y a pas non plus de prospérité. Or, l'objectif demeure le même : concilier de mieux en mieux durabilité et rendement.

Le Conseil fédéral veut lui aussi faire de la Suisse une place de premier plan pour les services financiers durables. Il espère en tirer des avantages par rapport à la concurrence mondiale. Sur la voie d'une place financière durable, il entend miser sur la subsidiarité et l'économie de marché. Nous saluons expressément cette démarche et remercions le Conseil fédéral pour cela. La tentation de l'État à vouloir tout réglementer et diriger demeure néanmoins un défi permanent pour l'économie. Surtout là où des gouvernements et des organisations pas toujours désintéressés exercent une pression forte à l'international.

Liberté

J'en viens à la liberté. Elle est centrale pour notre pays et pour nous, les citoyennes et les citoyens. La liberté relève du but de l'État suisse. Elle est à l'origine du succès de la Suisse et continue de le consolider aujourd'hui. « Seul est libre qui use de sa liberté. » Cela vous surprendra peut-être. Mais, c'est formulé ainsi dans la Constitution fédérale. L'économie a, elle aussi, besoin de conditions d'exercice libérales et d'une réglementation mesurée. Telles sont les valeurs défendues par notre association sectorielle.

Les acteurs économiques n'ont pas besoin d'un corset réglementaire qui leur coupe la respiration. Ils ont besoin d'un filet à mailles très larges qui leur laisse des espaces de liberté entrepreneuriale. Seule manière pour eux d'être en mesure d'exploiter le potentiel que l'avenir leur réserve. Unique méthode pour eux également leur permettant de générer la valeur ajoutée que le pays et la population attendent de leur part – et qui garantira durablement prospérité et paix sociale.

Justement après cette crise pandémique, les politiques ont la chance de desserrer le filet aux mailles étroites constitué d'obligations et d'interdictions qu'ils ont eux-mêmes tendu dans le sillage de la crise financière et de celle du coronavirus, et de redonner ainsi davantage de poids à la liberté. Liberté de pensée et liberté d'action sont essentielles et constituent le seul moyen pour la Suisse de s'imposer dans le peloton de tête face à la concurrence internationale. Il s'agit de trouver le juste équilibre entre réglementation et liberté d'entreprise. Cela signifie autant de réglementation que nécessaire, mais aussi peu que possible. En appliquant ce principe, la Suisse s'en est toujours bien sortie. Il a largement contribué à son succès économique. Nous entendons bien continuer de nous en inspirer à l'avenir.

Nous devrions également être conscients du fait que l'environnement et le climat ne constituent pas en eux-mêmes de nouveaux risques. Ils sont plutôt des facteurs de risque aggravants qui se répercutent sur les catégories de risques existantes. En conséquence, les effets du changement climatique sont déjà pris en compte dans les exigences réglementaires actuelles en matière de capital. Le secteur de l'assurance est très bien positionné pour assumer son rôle de preneur de risques au service de la société. Il s'engage également en faveur de la transparence. Toutefois, nous espérons que la reprise de plus en plus fréquente de réglementations internationales dans la législation nationale ne donnera pas lieu à un *Swiss Finish* qui ne manquerait pas de complexifier davantage encore l'application de ces nouvelles dispositions.

Conclusion

J'en arrive à la conclusion. Je me réjouis que nous puissions à nouveau organiser des événements comme celui-ci en présentiel et en face à face. La société doit retrouver un mode de vie ouvert aux autres. Nous devons

rechercher le contact les uns avec les autres et veiller à l'entretenir. Car ces liens étroits entre les individus constituent le terreau de la confiance et de la cohésion. Or, ce sont elles qui nourrissent la créativité, l'innovation et le progrès.

La sécurité et la stabilité revêtent subitement à nos yeux une importance encore plus grande : sécurité financière, sécurité physique, sécurité juridique et sécurité de l'approvisionnement. Telles sont les conditions à remplir si nous voulons préserver l'attractivité et la prospérité de notre pays avec sérénité et de manière proactive.

Nous vivons une époque incertaine et riche en émotions. Aujourd'hui plus que jamais, il nous faut faire preuve de sang-froid, d'optimisme et de détermination. Gardons toujours cela à l'esprit.

Je vous remercie de votre attention.